



INFORMATIONS PRATIQUES

Centre de documentation

L'I.R.F. met à la disposition de tous les étudiants un important fond documentaire (livres et revues). Toutefois, la formation implique la possession d'un certain nombre de livres.

Vestiaires

L'I.F.S.I. met à la disposition de chaque étudiant un vestiaire pour le rangement de ses tenues : prévoir un cadenas (7 mm), obligatoirement à clé. Le local vestiaire est collectif et non surveillé.

Horaires sur l'IFSI

Les horaires des cours à l'IFSI sont : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

RestaurationA l'IRF, des salles de détente pour les étudiants

permettent de se restaurer sur place en apportant son panier repas et ses couverts.

Le C.H.U. dispose d'un service de restauration sur tous les sites. Le paiement d'un repas s'effectue automatiquement à partir d'une carte magnétique nominative alimentée par des versements. Cette carte est remise à l'étudiant le jour de la rentrée.

L'accès au Restaurant Universitaire de la faculté de Médecine est possible pour les étudiants infirmiers.

CREI : Corporation Rémoise des Etudiants Infirmiers

Il existe au sein de l'I.F.S.I. une corporation créée à l'initiative des étudiants infirmiers. Elle est chargée de l'animation, du service de photocopies, des commandes collectives, du soutien aux associations (organisation des fêtes, commandes diverses...). Elle offre aux étudiants des prestations financièrement avantageuses. L'adhésion est fortement recommandée. La CREI est présente le jour de la pré-rentrée.

Stationnement dans l'enceinte du CHU

Aucun stationnement dans l'enceinte du CHU n'est autorisé pour les étudiants.

Transports

Transports en commun : GRAND REIMS mobilités réseau bus (ligne 4 et 7) et tramway (ligne A) : www.grandreims-mobilites.fr

Logement

Il n'y a pas d'internat au sein de l'Institut Régional de Formation. L'IFSI ne recense pas d'annonces de logement pour les étudiants.

VOUS AVEZ BESOIN DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ?
03.26.78.74.53
ifsi-sec@chu-reims.fr





